



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SNCF

Question écrite n° 59697

## Texte de la question

La SNCF a dernièrement confirmé son plan de suppression de 2 330 postes dans les guichets sur trois ans, en raison d'une forte progression depuis deux ans de ses ventes de billets sur Internet et dans les automates. La SNCF, qui emploie près de 8 000 vendeurs de billets, a donc annoncé la suppression de 460 postes en 2005, dont 422 figurent déjà dans le budget. En 2006, 820 postes seront concernés et 1 050 en 2007. Or les organisations syndicales ont une vision particulièrement critique de cette mesure, estimant qu'elle tend à instaurer une politique de suppression des guichets qui ne vise pas à adapter l'offre à la demande de la clientèle mais à formater l'usager à la politique commerciale de la SNCF. Or il est vrai que dans une entreprise de service public, l'usager doit pouvoir utiliser le canal de distribution de son choix, ce n'est pas à l'entreprise de choisir à sa place. Compte tenu de ces critiques syndicales très pertinentes, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer de lui indiquer s'il entend demander à la SNCF de réviser sa position sur ce dossier.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59697

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 mars 2005, page 2333